

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

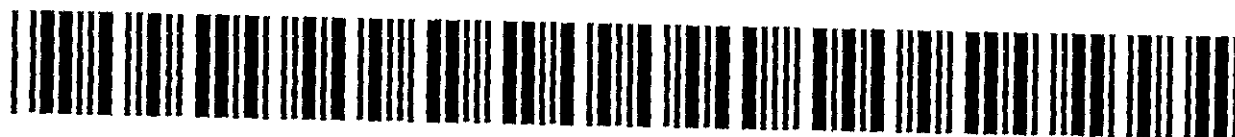
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 13713 Numéro SIREN : 523 371 052 Nom ou dénomination : KINOUGARDE
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2019 sous le numéro de dépôt 9264



20190092642018

DATE DEPOT : 20/02/2019

N° DE DEPOT : 9264

N° GESTION : 2010B13713

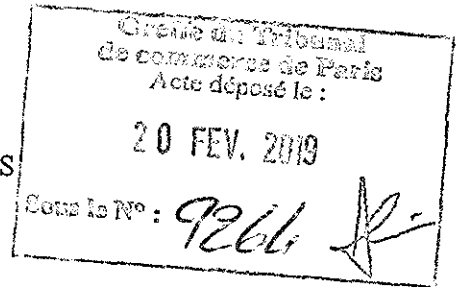
N° SIREN : 523371052

DENOMINATION : KINOUGARDE

ADRESSE : 38 rue Blomet 75015 Paris

MILLESIME : 2018

KINOUGARDE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 €
Siège social : 38, rue Blomet 75015 PARIS
523 371 052 RCS PARIS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2019

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 JUILLET 2018**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 678 076,87 € de la façon suivante :

- Autres réserves : 678 076,87 €

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des derniers exercices.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ueet".

**CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Jean-Pierre DAIRE
SAS au Capital de 16500 €
10, rue Georges Potié
59120 LOOS
SIRET : 414.782.961.00018

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 Juillet 2018

*Certifié conforme
Ue eat*

S.A.S KINOUGARDE

38, Rue Blomet

75015 PARIS

**CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Jean-Pierre DAIRE

SAS au Capital de 16500 €

10, rue Georges Potié

59120 LOOS

SIRET : 414.782.961.00018

SAS KINOUGARDE

38, Rue Blomet

75015 PARIS

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 26 janvier 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS KINOUGARDE relatifs à l'exercice clos le 31 Juillet 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Août 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à LOOS, le 7 Décembre 2018

Le Commissaire aux Comptes Inscrit

Jean-Pierre DAIRE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS KINOUGARDE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>38 rue BLOMET 75015 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>5 2 3 3 7 1 0 5 2 0 0 0 1 1</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/07/2018</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	20 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	15 956	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	6 473	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	459 200	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	83 195	
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 793 565	475 157
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	39 677	1 486 978
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 372 432	2 372 432
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	300 000	300 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 144 441	1 144 441	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	231 811	231 811	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 575 342	39 677	5 535 664
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	7 368 907	514 835	6 854 072
Renvois : (1) Dont droit au bail : 20 000		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Cause de réserve le propriétaire : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS KINOUGARDE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 213 648		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	678 076		
	Subventions d'investissement	DJ	107 500		
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	2 054 225	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	721 219		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	905 005		
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 163 601		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	10 019		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 799 846		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 854 072		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 245 257		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KINOUGARDE		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	33 499 451	FH	FI	33 499 451
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	33 499 451	FK	FL	33 499 451
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	72 417
	Autres produits (1) (11)				FQ	10 921
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	4 815 461
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 480 811
	Salaires et traitements*				FY	22 408 851
	Charges sociales (10)				FZ	3 856 819
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	222 289
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	39 677
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	83 283	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	675 595
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 673
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	2 673	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 812
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	1 812	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	861
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	676 456

Désignation de l'entreprise SAS KINOUGARDE

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 654	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 654	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	34	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	34	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 620	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	33 587 118	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	32 909 041	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	678 076	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 654
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36 884	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 981	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		34		
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices			1 654	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Autres produits d'exploitation			1 654	

ETATS FINANCIERS

2018

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

Annexe

KINOUGARDE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KINOUGARDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2018, dont le total est de 6 854 072 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 678 077 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le montant du CICE est de 1 384 383 €.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	20 000			20 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 778	5 652		22 430
Immobilisations incorporelles	36 778	5 652		42 430
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	471 774	486 716		958 490
- Matériel de transport	15 293	28 598		43 891
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	319 222	353 152	6 815	665 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	806 289	868 466	6 815	1 667 940
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	59 912	23 284		83 196
Immobilisations financières	59 912	23 284		83 196
ACTIF IMMOBILISE	902 978	897 402	6 815	1 793 565

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 652	868 466	23 284	897 402
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 652	868 466	23 284	897 402
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 815		6 815
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		6 815		6 815

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/07/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	20 000
Éléments reçus en apport	
Total	

Droit au bail : 20 000 €

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 862	2 095		15 956
Immobilisations incorporelles	13 862	2 095		15 956
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 645	102 805		200 450
- Matériel de transport	5 954	5 025		10 979
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	142 222	112 365	6 815	247 771
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	245 820	220 195	6 815	459 201
ACTIF IMMOBILISE	259 682	222 289	6 815	475 157

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 214 096 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	83 196		83 196
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 526 657	1 526 657	
Autres	2 372 432	2 372 432	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	231 812	231 812	
Total	4 214 096	4 130 900	83 196
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 788
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	8 091
CHARGES SOCIALES-PRODUITS A RECEVOIR	6 920
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	950 044
Banque - Intérêts courus à recevoir	52
Total	966 895

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 799 847 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	721 220	166 631	398 226	156 363
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 006	905 006		
Dettes fiscales et sociales	3 163 602	3 163 602		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 019	10 019		
Produits constatés d'avance				
Total	4 799 847	4 245 258	398 226	156 363
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	58 945			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	93 105
PROVISION CONGES A PAYER	417
AUTRES CHARGES PERSONNEL A PAYER	524 133
CHARGES SOC/CONGES PAYES	76 562
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	190 342
TAXE D APPRENTISSAGE	27 804
FORMATION CONTINUE	172 233
EFFORT LOGEMENT CAP	271 144
CVAE ET CFE	152 577
AUTRES DROITS CAP	139 666
C3S CAP	195 541
	33 267
Total	1 876 791

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	231 812		
Total	231 812		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2018
services à la personne	33 491 557
retrocession loyers	7 895
TOTAL	33 499 451

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Remboursement CVAE 2016		1 654
TOTAL		1 654

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2014, la société SAS KINOUGARDE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SENEK, 38 rue BLOMET 75015 PARIS.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 900 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	44	
Employés	170	665
Ouvriers		
Total	235	665

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 99 964 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Nombre d'actions ordinaires	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	9 008 819,60	12 848 250,96	18 911 544,05	25 209 256,63	33 499 451,43
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	444 243,77	405 423,72	799 270,58	949 208,24	904 511,33
Impôts sur les bénéfices		-39 904,00			
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	410 147,81	382 957,14	725 418,80	780 585,93	678 076,87
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	8,88	8,91	15,99	18,98	18,09
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	8,20	7,66	14,51	15,61	13,56
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	168	293	680	831	900
Montant de la masse salariale	5 334 072,09	7 868 481,60	12 257 615,10	16 515 118,22	22 408 851,36
Montant des sommes versées en avantages sociaux	918 195,71	1 228 867,10	1 881 536,01	2 744 181,65	3 856 819,88